

Encadrant technique d'insertion

RNCP34336 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	332t
Formacode(s)	44061, 44092, 44569
Code(s) ROME	K1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	08/11/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

113 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 102 à former et organiser l'évaluation et 11 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE LAX FORMATION PROFESSIONNELLE	75293511400021	Former et organiser l'évaluation
ADAPEP AFP 2 I	40144581200035	Former et organiser l'évaluation
ADONIS - ROSE CARMIN	45125756200111	Former et organiser l'évaluation
ADPEC	84225439300023	Former et organiser l'évaluation
ADREC	83501285700016	Former et organiser l'évaluation
AECD	38749351300056	Former et organiser l'évaluation
AFIB 2	38436936900010	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former

Liste complète des 113 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34336-encadrant-technique-d-insertion/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'encadrant technique d'insertion (ETI) assure l'encadrement et l'accompagnement socioprofessionnel de personnes éloignées du marché du travail et en parcours d'insertion dans une structure d'insertion produisant des biens ou services. Il a pour finalité l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les objectifs de formation et d'insertion des salariés.

ACTIVITÉS VISÉES

Sous l'autorité du responsable ou du coordinateur de la structure d'insertion, l'encadrant technique d'insertion organise et gère tout ou partie d'une activité de production. Son action vise à définir les conditions de réalisation d'un bien ou d'un service, à en préparer et planifier la mise en œuvre et à en suivre la réalisation afin de garantir une prestation conforme aux exigences qualitatives et quantitatives. Il s'appuie sur des outils numériques d'organisation et de gestion de la production. Il répartit le travail en tenant compte des aptitudes et des besoins et encadre l'équipe de salariés en insertion. Il présente le travail, explique les règles de fonctionnement. Il informe sur les règles d'hygiène et de santé-sécurité au travail et s'assure de leur respect. Il donne les consignes et vérifie leur compréhension et leur mise en œuvre. Il anime l'équipe, en favorise la cohésion et suscite la motivation. Il gère les relations interpersonnelles et les conflits.

L'encadrant technique d'insertion participe à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi du parcours des salariés en insertion. Il met en œuvre les conditions nécessaires à leur intégration dans la structure. Il construit la relation avec le salarié en insertion. Il détecte les atouts et les freins et contribue à leur prise de conscience par les salariés en insertion. Il travaille en équipe, en réseau et en partenariat. Il analyse les situations et transmet les informations aux interlocuteurs impliqués dans le parcours d'insertion des personnes accompagnées. Il alerte dans les situations d'urgence. Dans la limite de son champ d'intervention, il construit avec le salarié des pistes d'actions pour améliorer les situations et donne des informations sur les professionnels et dispositifs facilitant le parcours d'insertion. Il échange sur les évolutions des personnes en insertion avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion. Il renseigne les outils de suivi.

L'encadrant technique d'insertion favorise l'acquisition des compétences et comportements professionnels en situation de production. Il s'appuie sur les situations de travail nécessaires à la réalisation de la production de la structure pour organiser des séances d'apprentissage. Il en prépare le déroulement et la mise en œuvre. Il anime les séances en étant attentif à la pertinence des méthodes pédagogiques, des contenus et s'assure de l'acquisition des apprentissages. Il évalue les acquis tout au long du parcours d'insertion et formalise les résultats afin de permettre une traçabilité de l'acquisition des compétences et comportements professionnels. Il atteste des compétences acquises dans la structure d'insertion.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
 - Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion
 - Organiser une activité de production en structure d'insertion.
 - Gérer une activité de production dans une structure d'insertion.
 - Encadrer une équipe de salariés en insertion.
2. Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion
 - Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion.
 - Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion.
 - Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés.
3. Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion
 - Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production.
 - Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production.
 - Évaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion.

Blocs de compétences

RNCP34336BC01 — Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion.

Organiser une activité de production en structure d'insertion.

Gérer une activité de production dans une structure d'insertion.

Encadrer une équipe de salariés en insertion.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session,

éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP34336BC02 — Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion

LISTE DE COMPÉTENCES

Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion.

Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion.

Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP34336BC03 — Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production.

Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production.

Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- L'encadrant technique d'insertion intervient majoritairement dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, associations intermédiaires, régies de quartier).
- Il peut également intervenir auprès d'autres publics dans des structures et ateliers d'insertion ou de resocialisation organisés par des collectivités territoriales ou des associations.
- L'encadrant technique d'insertion peut intervenir dans des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail (ESAT), sous réserve d'une adaptation à ce secteur.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- encadrant technique d'insertion
- encadrant technique
- encadrant de chantier d'insertion

- encadrant technique d'activité d'insertion
- encadrant technique, pédagogique et social.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 920
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 599 €
Selon la branche	6 221 € – 7 122 €
Prise en charge	Branches concernées
6 599 €	Valeur par défaut · 210 branches
7 122 €	CPNE Ateliers et chantiers d'insertion
7 096 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 221 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 08/11/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP404

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39794

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP404

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34336/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	19
Organismes gestionnaires (CFA)	5
Organismes formateurs	7
Régions couvertes	4
Départements couverts	15
Organismes certifiés Qualiopi	7
Formations à distance	1
Sessions	de 09/2026 à 11/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	95
Parcours menés à terme	80
Taux d'achèvement	84 %
Période	02/2022 – 11/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	122
Montant total engagé	425 314 €
Coût moyen par dossier	3 486 €

Durée moyenne	500 h
Période	04/2021 – 11/2024
France compétences	53 %
France Travail	43 %
Entreprise	3 %
Reste à charge titulaire	1 %
OPCO	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.